

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FLEXIVALOR

Parts C (Capitalisation) : FR0013256930 Parts D (Distribution) : FR0013256922

Ce Fonds est géré par CONSERVATEUR GESTION VALOR

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure ou égale à l'indicateur de référence composite suivant : 60 % Euro Stoxx 50 en Euro, calculé dividendes nets réinvestis et 40 % €STR + 0,085% capitalisé.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur composite mentionné ci-dessus. L'indice composite constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori. Le fonds pratique une gestion discrétionnaire, c'est à dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, de la conjoncture macroéconomique, sectorielle et géopolitique (stratégie « top down ») et/ou du potentiel des titres sélectionnés au regard de leurs secteurs d'activité (stratégie « Bottom up »), combinées à des stratégies court terme afin de tirer profit de conditions de marché temporaires ou singulières.

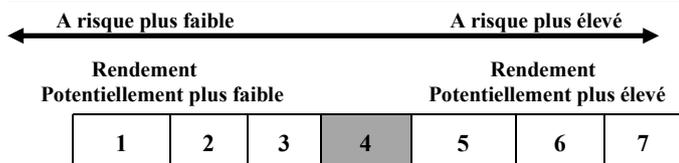
- ✓ Le Fonds pourra être exposé en actions de 30 à 100 % maximum de son actif net aux marchés actions de l'OCDE : titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation L'exposition aux petites capitalisations sera limitée à 30 % maximum de l'actif net et réalisée exclusivement au travers d'OPC. L'exposition aux marchés émergents hors OCDE sera limitée à 50% maximum de l'actif net et sera exclusivement réalisée au travers d'OPC.
- ✓ Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF » ou en OPC éligibles, de toutes classes d'actifs.
- ✓ En complément de son exposition sur les actions, le Fonds pourra exposer jusqu'à 70% maximum de son actif net sur les marchés de taux et de titres de créances de la zone Euro. L'exposition sur les titres de créances ou produits de taux sélectionnés sera effectuée sans distinction privé/public, sans contrainte minimum de notation et sans pourcentage minimum et/ou maximum requis par catégorie d'obligations ou de titre de créance ; la gestion pourra utiliser toutes les échéances mises à sa disposition par la courbe de taux. Le Fonds pourra être investi sur des obligations spéculatives « High Yield » et dans des obligations convertibles. La sensibilité du Fonds sera comprise entre 0 et 1.
- ✓ Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 50% de l'actif net du FCP du fait des actifs non libellés en euros.
- ✓ Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés ou intégrant des dérivés (instruments financiers à terme simples uniquement) afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille au risque taux, actions et change. Ces opérations seront effectuées sans recherche de surexposition dans la limite d'un engagement maximal d'une fois l'actif.

Les critères environnementaux sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Les parts C du Fonds capitalisent leur résultat net et plus-values nettes réalisées ; les parts D du Fonds distribuent leur résultat net et capitalisent et/ou distribuent et/ou reportent leurs plus-values nettes réalisées sur décision de la société de gestion.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J +1, calculée et publiée en J +2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J +3, J étant la date de centralisation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée.

Le niveau de risque de ce fonds reflète le risque de son exposition flexible aux marchés actions des pays de l'OCDE (entre 30% et 100 % de l'actif net) et/ou des pays émergents hors OCDE (50% maximum de l'actif net via des OPC dont 10 % maximum sur des pays émergents « frontières »). Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, ainsi qu'en cas de défaut de l'émetteur, il peut y avoir une baisse de la valeur des actifs, qui pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative du fonds. Ce risque est particulièrement présent sur les titres de catégorie dite « spéculative » dont la notation est basse ou inexistante.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements envers l'OPCVM.

Risque de liquidité : Le fonds peut investir notamment en titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield ») en contrepartie d'un risque plus élevé. Les volumes échangés sur ces types d'instruments étant réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la hausse comme à la baisse. La survenance de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,10 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC de la sur performance annuelle du FCP au-delà d'une performance positive par rapport à son indicateur de référence suivant la méthode indicée Aucune commission de performance n'a été prélevée au titre de l'exercice clos en juin 2022

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins.

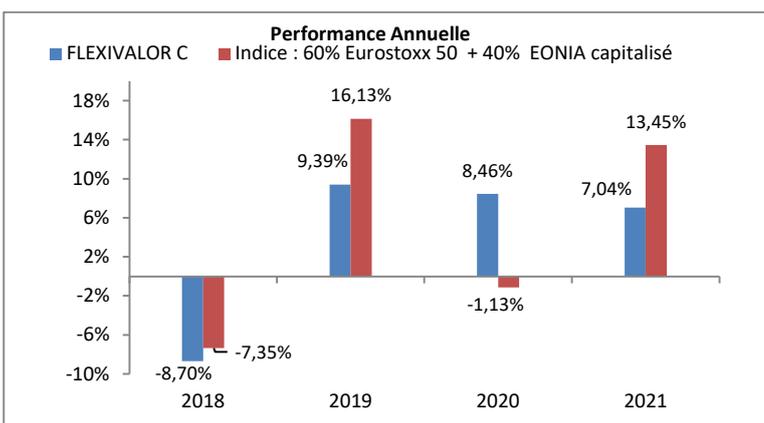
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2022. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au passage intitulé « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.conservateur.fr

La commission de surperformance est prélevée le cas échéant à la fin de l'exercice du fonds, selon les modalités décrites dans le prospectus

PERFORMANCES PASSES



Le diagramme des performances affiché ne constitue pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances du fonds et celles de l'indicateur de référence sont calculées dividendes/coupons nets réinvestis.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performances prélevées sont inclus dans le calcul des performances passées.

A compter du 01/01/2022, l'€STR +0,085% capitalisé remplace l'Eonia capitalisé

Date de création de l'OPCVM : 28/06/2017

Date de création des parts C et D : 28/06/2017

Devise de référence : Euro

Performance Part D : 2018 : -8,71% 2019 : 9,38% 2020 : 8,52% 2021 : 7,14% 2022

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (DICI, prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : CONSERVATEUR FINANCE 59, rue de la Faisanderie - 75781 PARIS Cedex 16 - Tél. : 01 53 65 72 31. www.conservateur.fr. Ces informations sont disponibles en français.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Lieu de publication de la valeur liquidative : locaux de la société de gestion et du commercialisateur, site internet du commercialisateur : www.conservateur.fr, base GECO : www.amf-france.org.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Le détail de la politique de rémunération est disponible à l'adresse www.conservateur.fr

La responsabilité de CONSERVATEUR GESTION VALOR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La société de gestion CONSERVATEUR GESTION VALOR est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers(AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/08/2022.